

Cahors, le mardi 21 février 2023



Le Lot représenté au Concours Général Agricole dans le cadre du Salon de l'agriculture



Les Chambres d'agriculture sont partenaires officiels du Concours Général Agricole et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire qui leur ont donné délégation pour toute l'organisation des phases amont du Concours Produits et la mise en œuvre du Concours Vins, via la récolte des échantillons, l'organisation des présélections et la participation au recrutement des jurés.

Ce Concours Général Agricole offre la possibilité aux agriculteurs de faire valoir leurs savoir-faire en mettant en avant la qualité de leurs produits !

Les finales auront lieu du 25 février au 5 mars 2023, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, à Paris. Les Concours des Produits et des Vins sont des vitrines pour la valorisation du meilleur de la production française : eaux de vie, vins, vins de liqueur, produits laitiers, charcuteries, volailles, foie gras, truites, miels, bières, safran...

Les agriculteurs du Lot ont été nombreux à s'inscrire cette année.

CONCOURS VINS

26 candidats

79 échantillons seront dégustés sur les tables des jurés

CONCOURS PRODUITS

36 candidats (dont 12 nouveaux)

138 échantillons seront dégustés sur les tables des jurés



Contact

Sonia BURGALIERES

05 65 23 22 22

s.burgalieres@lot.chambagri.fr